

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2020

L'An Deux Mil Vingt, le Sept du mois d'Octobre, à Vingt et Une Heures, le Conseil Municipal de Saint-Hippolyte, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Chevillon, Maire,

Étaient Présents : MM P. Chevillon, A.Barathieu, Mme D.Suire, MM D.Pacaud, D.Dubreuil, P.Canizares, M.Tavernet, Mmes F.Depreytère, V.Lane, Mmes C.Simonet, C.Jaucourt-Perroy, M D.Véchambre

Absents Excusés : M B.Nominé, Mme M.Giret, Mme E.Fleuriaud,

Secrétaire de Séance : M D.Pacaud

Date de convocation : 1^{er} octobre 2020

Ordre du jour : Effacement des Réseaux (Secteur village de la Choisière), DM 1 Investissement – Budget 2020 Commune, DM 2 Investissement – Budget 2020 Commune, DM 1 Fonctionnement – Budget 2020 Lotissement N°4 Les Tilleuls, Compte Rendu des Commissions, Questions Diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour « Amortissement d'une subvention d'équipement pour extension du réseau public de distribution d'électricité à la Paquellerie ». Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal du 27 juillet 2020 est adopté à l'unanimité

1) Effacement des réseaux (secteur village de la Choisière).

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER) qui envisage de renforcer une partie du réseau d'électricité au niveau de l'impasse de la Choisière et propose à la commune de profiter de ces travaux pour effectuer l'enfouissement intégral des réseaux (éclairage public, téléphone..). Il indique que le SDEER prend en charge la totalité des dépenses relatives à l'enfouissement du réseau électrique.

Concernant le réseau téléphonique, Monsieur le Maire propose de solliciter Orange pour une aide technique et financière dans le cadre d'une convention, à signer entre les deux parties, qui fixerait notamment le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil téléphone peut être assurée par la commune ou confiée au Syndicat Départemental d'Electrification. Dans cette dernière hypothèse, le Syndicat propose :

- une vérification du contenu du devis,
- un remboursement en 5 annuités maximum,
- d'assurer la relation et la coordination avec le service des études d'Orange

Il précise que le montant des travaux est estimé à environ 13 500 € HT (50% déduits) concernant l'éclairage public et un prévisionnel de 27 000 € HT pour le Génie Civil Orange.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de dissimuler les réseaux aériens de l'impasse de la Choisière (éclairage public, téléphone...),
- confie au Syndicat Départemental d'Electrification la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public et du génie civil Orange et lui confie le soin d'assurer la relation et la coordination avec les services précités.

2) DM 1 - Investissement - Budget 2020 Commune

DEPENSES		RECETTES	
Article (Châp.) Opération	Montant	Article (Châp.) Opération	Montant
165 (16) : Dépôts cautionnements	600.00	165 (16) : Dépôts cautionnements	600.00
21534 (21) - 088 : Réseaux élect	3 400.00		
2313 (23) - 103 : Constructions	-3 400.00		
Total dépenses	600.00	Total recettes	600.00

Monsieur le Maire invite le conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus

3) Amortissement d'une subvention d'équipement pour extension du réseau public de distribution d'électricité rue de la Paquellerie.

Monsieur le Maire explique que la dernière réforme relative au financement des réseaux a porté à la charge exclusive des communes les coûts d'extension de ces réseaux, y compris lorsque cette extension est nécessaire à l'alimentation d'un projet soumis à permis de construire ou à permis d'aménager.

Il précise que suite à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme du permis d'aménager n°01734616R0001 (lotissement de 11 parcelles) au nom de FABAREZ CONSTRUCTION en date du 18 juillet 2016, ERDF a adressé à la commune de Saint-Hippolyte un document correspondant à la prise en charge financière des travaux d'extension du réseau d'électricité en dehors du terrain d'assiette de l'opération précitée. Il signale que le montant de la contribution communale pour l'extension du réseau public de la rue de la Paquellerie s'élève à 6 835,49 euros TTC et sera payée sur le budget 2020.

Il précise que ce montant doit être amorti afin de respecter la régularité comptable. Monsieur le maire demande au conseil municipal, de déterminer la durée d'amortissement de cet investissement, qui, pour les frais précités peut être de 3 ans et indique qu'une décision modificative budgétaire doit être prise afin d'inscrire les crédits aux comptes 2804182 et 6811 afin d'amortir la première année sur l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de fixer la durée d'amortissement, concernant l'extension du réseau public électrique de la rue de la Paquellerie pour un montant de 6 835.49 €, à 3 ans à compter du budget 2020 (2278.49 en 2020, 2278,49 en 2021 et 2278.51 en 2022),

- approuve la décision modificative au budget 2020 telle que présentée ci-dessous :

* 2804182 (040) Installations : + 2 278.49 €

* 021 Virement de la section de fonctionnement : -2 278.49 €

* 023 Virement à la section d'investissement : - 2 278.49 €

* article 6811 (042) Dotation aux amortissements : + 2 278.49 €

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document et toutes pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

4) DM 2- Budget 2020 Commune

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

Article (Châp.) Opération	Montant	Article (Châp.) Opération	Montant
21534 (041) Réseaux électrification	2 700.00	13258 (041) Autres groupements	2 700.00
Total dépenses	2 700.00	Total recettes	2 700.00

Monsieur le Maire invite le conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus concernant les opérations d'ordre pour l'éclairage public.

5) DM 1 - Fonctionnement - Budget 2020 Lotissement 4 Les Tilleuls

DEPENSES		RECETTES	
Article (Châp.) Opération	Montant	Article (Châp.) Opération	Montant
605 (011) : Achats de matériel, équipements et travaux	2 000.00	7015 (70) : Ventes de terrains	2 000.00
Total dépenses	2 000.00	Total recettes	2 000.00

Monsieur le Maire invite le conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus

6) Compte Rendu des Commissions

- Commission Prévention des Risques/Sécurité/Environnement/Développement durable :
*La commission travaille actuellement à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde. La réserve communale de sécurité civile est finalisée. Une réunion fin octobre est programmée pour la mise en place.

- Commission Culture/Sports/Loisirs/Vie associative :

*M Didier DUBREUIL nous fait un compte rendu détaillé des actions de cette commission. Redynamisation de la bibliothèque : 5 bénévoles renforcent l'équipe, ouverture le samedi matin, exposition histoire du Tour de France en Charente-Maritime, signalisation renforcée, réfection des coussins d'assise pour les tous petits.

Forum des associations : Un succès mitigé mais à relancer l'année prochaine.

Un panneau très intéressant d'informations générales sur la commune a été mis en place sous la Halle.

Côté sport une réfection du grillage le long du terrain a été effectuée.

Monsieur Didier DUBREUIL signale que des poteaux doivent être changés, il propose d'exécuter le moule nécessaire à leur réalisation.

- Commission Communication :

*Le bulletin réalisé en interne a été distribué fin septembre.

Pour le site internet, une étude de faisabilité en interne est en réflexion mais l'aide d'un professionnel paraît impérative.

7) Questions Diverses

- Quelle destination pour le terrain à pommiers Route de Trizay appartenant à la commune actuellement en état d'abandon. Il devrait être restitué par le fermier en terrain agricole propre et exploitable ; Plusieurs solutions sont envisagées mais appellent des contraintes. Etude en cours.

- M le Maire, le 1^{er} Adjoint et M Didier DUBREUIL ont rencontré le Sous-préfet pour évoquer l'avenir de notre sortie SEJI (Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal). La procédure est recevable mais demande un dossier plus étayé. Une nouvelle réunion est demandée avec tous les intervenants (Sous-Préfet, Président du SEJI, CAF....)

-M André BARATHIEU signale la mise en place d'un protocole allégé sous la responsabilité des parents pour deux jeunes convives intolérants au lactose et au glucose à la cantine. Notre sous-traitant est dans l'impossibilité technique de mettre en place des repas spécifiques. Les chocolats et les friandises seront distribués lors du repas de Noël.

- Commissions CARO

Certains élus ont participé à différentes commissions :

Commissions Affaire Sociale et Santé

Mme Christelle SIMONET nous indique que la commission s'est penchée principalement sur l'offre de santé sur le territoire : des actions sont programmées ou en cours de réalisation avec l'aide de la CARO par le collectif de médecins(ouverture de cabinet pluri disciplinaire dans les zones en tension, mise en place d'un bus médical etc....).

Trois commissions Culture, Numérique et Sport ont mobilisé M Didier DUBREUIL qui nous communiquera les services et projets élaborés dès réception des comptes rendus. Il nous précise que les vices présidents ont été élus : M Claude MAUGANT Maire d'Echillais pour la culture et M Emmanuel ECALE adjoint à Rochefort pour le sport et le numérique.

-La réception définitive de l'annexe de la mairie a été prononcée. Le conseil est sollicité pour réaménager la salle de conseil dans cette salle courant octobre.

- Mme Clotilde JAUCOURT PERROY signale la possibilité vu les actions menées par la commune sur la biodiversité d'obtenir des subventions au titre de la loi des finances 2020. Le dossier est à composer.